

ACTUALITÉS DES ENTREPRISES

/// HJC Helmets inaugure son centre logistique européen à Reichstett

Le leader mondial de casques de moto d'origine sud-coréenne HJC Helmets a déménagé début janvier 2020 dans 4 300 m² de locaux neufs et fonctionnels au sein de l'EcoParc Rhénan à Reichstett.

Le site a été inauguré le 5 février 2020 en présence de la famille Hong propriétaire de l'entreprise, dont M. David Hong, Directeur du site, ainsi que de l'Ancien ministre Coréen d tourisme.

L'entreprise HJC qui était à l'étroit dans les 1200 m² de son site logistique de Bischheim, a travaillé avec l'ADIRA sur son projet développement notamment sur les aspects fonciers, immobiliers et de financement. La société HJC qui emploie près de 30 personnes est présente depuis près de 20 ans à Bischheim.

Ce nouveau show-room et centre logistique, de SAV européen permet à HJC d'accompagner sa forte croissance à travers l'augmentation de ses capacités de stockage de casques de motos (240 000 casques) et l'accueil de sa nouvelle gamme de casques de vélos. Les casques sont fabriqués par HJC au sein de ses deux usines au Vietnam et en Corée du Sud.

La construction a été confiée par HJC à KS Construction. Le site couvre près de 750 m² de bureaux et showroom et se compose également d'un hall de stockage optimisé et robotisé de 3 600 m² qui représente un investissement de près de 5 millions d'euros. La construction du bâtiment classé ICPE 1510 (réglementation concernant le stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts) a débuté en janvier 2019 et s'est achevée fin 2019.

Ce centre de distribution va permettre à HJC de réaliser des embauches et de renforcer son accueil de commerciaux européens à Reichstett.



© ADIRA

SOMMAIRE

▶ ACTUALITÉS DES ENTREPRISES

HJC Helmets inaugure son centre logistique européen à Reichstett

Une nouvelle dynamique chez Aalberts Surface Treatment
L'avenir de Menicon Pharma s'ancre en Alsace

▶ NOUVELLES DES TERRITOIRES

Zone d'Activités Intercommunale du Fehrel :
une nouvelle zone pour le développement économique de l'intercommunalité

Un rôle essentiel dans l'animation du territoire

▶ PUBLICATIONS

L'Alsace au cœur du défi économique et sanitaire

▶ MARQUE ALSACE

Devenez une entreprise Alsace Excellence !

ÉDITO



En 70 ans d'existence, l'ADIRA a déjà connu de nombreuses crises économiques. Cette année, au cours de la crise sanitaire sans précédent à laquelle nous sommes confrontés et de la crise économique et sociale qui lui fait suite, elle joue pleinement son rôle de facilitateur dans des conditions particulièrement délicates.

Pendant les deux mois du confinement, l'équipe de l'ADIRA s'est investie de manière constante pour diffuser de l'information utile aux dirigeants d'entreprise, et les a appelés, inlassablement, pour les écouter, les orienter, les dépanner : rien qu'entre le 16 mars et le 20 avril, nous dénombrons pas moins de 526 interventions auprès d'elles, directement liées à la crise du Coronavirus...

Dans le même temps, l'ADIRA a également proposé son appui aux agents de développement des territoires d'Alsace et aux élus qui cherchaient du gel, des masques, blouses et autres fournitures d'urgence pour ceux qui soignaient les malades et veillaient sur les plus vulnérables.

Aux côtés de l'État, des Collectivités et des chambres consulaires, l'ADIRA participe au déploiement de l'impressionnant dispositif de soutien destiné à limiter l'impact de l'état d'urgence sur les entreprises, avec des résultats certains à court terme. Elle le fait en parfaite connaissance des difficultés qui attendent l'économie dans un avenir proche ; des difficultés qu'elle tente de pallier afin d'en limiter l'impact avec l'ensemble des acteurs concernés.

Cette crise est loin d'être terminée, mais avec la Lettre et le Dossier de l'ADIRA nous souhaitons vous donner un aperçu de beaux projets que nous avons réussi à mener à bien, y compris durant ce printemps difficile.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Frédéric BIERRY
Président

/// Une nouvelle dynamique chez Aalberts Surface Treatment

L'entreprise Aalberts Surface Treatment est installée à Pulversheim et fête cette année ses 20 ans avec une trentaine de salariés. Elle appartient au groupe néerlandais Aalberts comptant 16 000 collaborateurs à travers le monde. Le site du Haut-Rhin est spécialisé dans le traitement de surface pour améliorer les caractéristiques techniques de pièces métalliques. Michel Basler, nouveau Directeur de site arrivé il y a 2 ans, a déjà fortement investi pour diversifier et moderniser l'entreprise.

Sous-traitant sur un marché de niche, Aalberts Surface Treatment apporte son savoir-faire pour le revêtement de pièces métalliques afin d'améliorer leurs caractéristiques techniques (anti-adhérence, anti-rouille...) et rallonger leur durée de vie. Ainsi, Aalberts travaille pour l'industrie ferroviaire et assure par exemple le traitement de coussinets placés sous les rails. L'entreprise est en mesure d'analyser les besoins de ses clients et de proposer des solutions sur mesure. Au départ spécialisée dans l'automobile, l'entreprise s'est fortement diversifiée. Aujourd'hui elle compte parmi ses clients grands comptes : GE, Michelin, SEW USOCOME, Vossloh Cogifer... qui apprécient sa réactivité, sa fiabilité et son sens du service.

En production, l'entreprise emploie une vingtaine de collaborateurs et a fait le choix d'investir dans une équipe qualité renforcée. Ainsi, tous les contrôles qualité sont désormais réalisés en interne.

Depuis l'arrivée de Michel Basler un programme d'investissement a été lancé pour diversifier l'activité, industrialiser, améliorer les flux et l'ergonomie. Deux bâtiments ont été raccordés, cet aménagement a permis de réorganiser la production et de gagner en efficacité. Le groupe a également donné son feu vert pour de prochains investissements qui permettront d'automatiser et ainsi améliorer les conditions de travail de l'équipe.

Grâce à l'appui de l'ADIRA, l'entreprise a bénéficié d'un diagnostic Industrie du Futur qui a conforté les pistes déjà définies en interne et aura un soutien de la Région Grand Est pour la première phase d'investissement. M. Basler apprécie le contact régulier avec l'ADIRA et le fait que l'agence puisse « mettre de l'huile dans les rouages ». Il a été mis en relation avec le CETIM pour un exosquelette qui pourrait faciliter la manutention de pièces lourdes. Michel Basler souhaite s'impliquer en termes d'ancrage territorial et créer un réseau avec les autres entreprises présentes sur la zone.



Projection HVOF (High Velocity Oxy Fuel)
© Aalberts

/// L'avenir de Menicon Pharma s'ancre en Alsace

Menicon Co., Ltd a été fondée en 1952 par Kyoichi Tanaka au Japon. Le groupe Menicon fabrique des lentilles de contact, des implants intraoculaires et des solutions d'entretien pour lentilles. Il est présent aujourd'hui dans 73 pays, dont 13 hors Japon et exporte dans 85 pays. Avec un marché grandissant en Europe, Menicon Pharma est créée en France en 1991, sur le site d'Illkirch-Graffenstaden au Parc d'Innovation. Aujourd'hui dirigée par M. Jean-Luc Peter, elle est la seule usine de production de solutions implantée hors Japon. Elle est suivie depuis lors par l'ADIRA.

Les activités principales de Menicon Pharma sont :

- ▶ La fabrication et le remplissage aseptique de solutions d'entretien de lentilles
- ▶ De la sous-traitance (représente environ 10% de son chiffre d'affaires) en solutions pour lentilles, produits vétérinaires,
- ▶ Centre logistique et de distribution.

Menicon Pharma n'a cessé d'évoluer. Elle compte aujourd'hui 43 collaborateurs. Son capital a été augmenté en quelques années de 3,15 à 11,65 M€ pour poursuivre ses expansions. L'extension menée entre 2013 et 2015, a permis de créer un centre de distribution & logistique au Port du Rhin de Strasbourg, création d'un atelier ESAT, nouvelle ligne de conditionnement et nouveau process afin d'accroître les activités de production de plus de 30 % par rapport au prévisionnel.

En 2019, pour se préparer aux nouveaux risques (climatiques, sanitaires, environnement ...), permettre l'accroissement de l'activité, réduire les coûts et devenir site de backup du Japon, Menicon Pharma a proposé au groupe Menicon un plan stratégique pour les 10 années à venir. L'instauration dans un climat de confiance dans le site, l'attractivité et les spécificités de l'Alsace, les acteurs locaux – Région Grand Est et l'ADIRA ont permis à l'Alsace et à Menicon Pharma finalement d'être retenues pour les nouveaux investissements.

Une nouvelle unité de production est en cours de mise en place, un nouveau Centre Logistique & Distribution va se construire : l'avenir de Menicon s'ancre en Alsace grâce à la performance de ses équipes.

Cet accompagnement tout au long des années a permis d'instaurer des relations régulières et de la confiance. Cette confiance permet à l'ADIRA d'accompagner l'entreprise dans sa nouvelle stratégie de positionner le site alsacien comme un « Centre Européen de Logistique & Distribution Globale et de Production ».

Dès le 30 mars 2020, Menicon Pharma a mis en place des règles et moyens sanitaires pour assurer la continuité de l'activité. Tous les processus ont été repensés. Le plus important était d'assurer la sécurité des salariés et sa capacité à assurer la qualité des produits pour ses clients. Sur la base d'une forte culture d'entreprise, Menicon Pharma a relevé des défis qu'on ne pouvait imaginer hier.

La crise a été un révélateur, une opportunité et un accélérateur.

Pour aller plus loin, pour relever les nouveaux défis, alors que de nombreuses entreprises stoppent ou reportent leurs investissements, Menicon Pharma a accéléré les projets et ses investissements.



© KS groupe / Menicon Pharma

/// Zone d'Activités Intercommunale du Fehrel : une nouvelle zone pour le développement économique de l'intercommunalité

Dans l'objectif de développer et compléter son offre foncière économique, la Communauté de Communes des Portes de Rosheim a aménagé une nouvelle zone d'activités intercommunale à l'entrée de Rosheim. L'ADIRA a accompagné ce projet dès sa conception et contribue désormais à sa promotion.

Située en limite nord de la zone d'activités du Rosenmeer, la ZAI du Fehrel est aménagée dans la continuité du tissu urbain actuel. La proximité des axes routiers (RD 500/RD35/A35) et de la gare de Rosheim fait du site une localisation optimale en termes de desserte et d'accessibilité.

La zone d'une superficie de 16 ha cessibles est entièrement viabilisée pour une installation rapide des entreprises. Elle dispose de tous les branchements modernes, dont le raccordement à la fibre optique. Elle est réservée aux entreprises industrielles de petite taille, le tertiaire et l'artisanat. Le prix des terrains varie entre 5 000 et 7 000 €/are/HT selon la visibilité commerciale.

La commercialisation des terrains a démarré ce printemps et une quarantaine d'entreprises ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt. L'ADIRA soutient la Communauté de Communes dans l'étude et la qualification de ces projets avant la commercialisation des terrains qui pourra démarrer début 2021. Les dix premiers projets étudiés portent sur l'achat de parcelles entre 80 ares et 3,8 hectares et occuperont environ 70 % de la surface cessible.

La Communauté de Communes des Portes de Rosheim et l'ADIRA se réjouissent de l'intérêt que la ZAI du Fehrel suscite auprès des entreprises et sont à votre disposition pour votre projet d'implantation.



© Groupe Duval / Promotion ARCO

Pour votre projet d'implantation, contactez :
damien.noacco@adira.com

/// Un rôle essentiel dans l'animation du territoire

Parmi les missions de l'ADIRA, l'animation territoriale a pris toute sa dimension au cours de l'épisode de crise sanitaire. L'agence s'est attachée à maintenir un lien fort avec les collectivités, à travers les agents et les élus.

En plus des contacts réguliers et informels établis entre les chefs de projet et les élus de leurs territoires, notre agence a réalisé des visioconférences hebdomadaires réunissant les agents de développement économique, mais aussi les services des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, de la Région Grand Est, d'autres structures comme Alsace Active ou encore l'intervention de responsables d'entreprises.

Organisées et animées par l'ADIRA, elles ont constitué un lieu d'échange, de présentation des initiatives, d'information et de débats sur les volets du développement économique territorial, de l'accompagnement des entreprises et de l'animation du territoire en temps de crise de la Covid-19. Elles se sont parfaitement inscrites dans la stratégie de long terme d'animation du Réseau des acteurs du développement économique d'Alsace endossée par l'ADIRA.

Certains sujets évoqués seront développés dans des groupes de travail plus restreints. C'est d'ores et déjà le cas de la question du développement économique territorial dans l'après Covid-19 : « Faut-il penser résilience plutôt que croissance ? ». L'objectif est de pouvoir fournir des livrables qui seront diffusés au réseau.

L'ADIRA souhaite poursuivre cette dynamique pour conforter l'évolution du réseau des acteurs du développement territorial au travers différentes actions comme par exemple :

- ▶ La poursuite de réunions d'échanges d'expériences (visioconférence et présentiel) ;
- ▶ Le lancement de groupes de travail sur des sujets concrets : zones d'activités, friches, les réseaux d'entreprises, le suivi des projets sur le territoire, les tiers-lieux, ... ;
- ▶ Des gamba walks dans les territoires (réunion-action sur une problématique, avec appui par ses pairs) ;
- ▶ La visite d'entreprises présentant des éléments particuliers : process, engagement territorial du dirigeant, ... ;
- ▶ Des demi-journées d'échanges et d'informations sur la question du développement économique notamment vers les nouveaux élus.

Pour toutes informations complémentaires, contactez :
sebastien.leduc@adira.com

PUBLICATIONS

/// L'Alsace au cœur du défi économique et sanitaire



Au plus fort de la crise de la Covid-19, l'ADIRA a contacté près de 1000 entreprises du territoire, dont l'ensemble des 400 « grands comptes » industriels qui constituent son cœur de cible. Ces échanges nombreux,

parfois intenses, ont permis de les soutenir et de les aider à surmonter chacune des difficultés, petites ou grandes, qu'ils ont pu rencontrer dans le pilotage de leur activité dans cette période agitée.

Au cours de ces discussions, les équipes de l'ADIRA ont aussi collecté une grande quantité d'informations sur le mode de fonctionnement des entreprises, le

lien avec les collaborateurs, avec leurs partenaires et leur territoire, laissant apparaître de belles pratiques, des initiatives remarquables et des solidarités extraordinaires nées au cœur de la crise. Nous voulons aujourd'hui partager avec vous ces quelques pages qui, nous l'espérons, nourriront la réflexion sur les contours de l'entreprise de demain.

Retrouvez ces initiatives : www.adira.com/actualites/ladira-recense-les-initiatives-des-entreprises-alsaciennes/

Devenez une entreprise Alsace Excellence !

Lancé en 2015, le label « Alsace Excellence » vise à promouvoir l'Alsace et l'excellence de ses entreprises. Plus de 60 entreprises ont à ce jour pu obtenir cette distinction et attestent ainsi de leur excellence, en matière de performance économique, et d'un engagement fort sur les champs de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE).

Le label s'appuie sur un référentiel exigeant, sur la base duquel l'entreprise s'autoévalue, et dont le niveau obtenu est ensuite validé par un audit externe, mettant également en exergue les pistes de progrès pour chaque entreprise. Renouvelé tous les trois ans, le label présente de nombreux bénéfices pour les entreprises, notamment :

- Ⓜ Développer des échanges et les relations entre les entreprises labellisées : au travers de réunions, rencontres, conférences, manifestations, échanges de bonnes pratiques et visites au sein des entreprises, etc. ;
- Ⓜ Développer la fierté d'appartenance à l'entreprise : fédérer les équipes autour du projet de labellisation, faire des valeurs RSE et de l'ancrage territorial de réels vecteurs de cohésion interne au service de la Marque Employeur de l'entreprise ;
- Ⓜ Bénéficier d'un avantage concurrentiel : par une différenciation grâce à ce label ;
- Ⓜ Être valorisée et mise en avant parmi les entreprises d'excellence : via des campagnes de communication dédiées (auprès des médias et de la presse, sur les réseaux sociaux, ...) ;
- Ⓜ Développer le cercle vertueux : amélioration continue → innovation → compétitivité → export, etc.

Focus : Campagnes de valorisation sur les réseaux sociaux

Les entreprises Alsace Excellence profitent de campagnes personnalisées pour accroître leur visibilité, notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn), grâce aux outils extrêmement performants animés par l'équipe de la Marque Alsace. Ainsi, en 2019, plusieurs campagnes ont été diffusées sur les réseaux sociaux pour les entreprises labellisées, mettant en avant leur exemplarité et leur permettant de se différencier, auprès de leurs cibles, grâce au label. Ces campagnes affichent d'excellents résultats et ont généré plus de 5 000 000 d'affichages, 380 000 interactions et 90 000 clics vers le site du label.

LES ENTREPRISES PLÉBISCITENT LA DÉMARCHE ALSACE EXCELLENCE.

A leurs yeux, être une entreprise labellisée, signifie :

- ▶ « Faire partie des meilleures entreprises d'Alsace. »
- ▶ « Être une entreprise modèle, incarner le savoir-faire, le sérieux et la rigueur. »
- ▶ « Être ancrée dans son territoire et faire rayonner l'Alsace. »
- ▶ « Être performante économiquement, s'inscrire dans une dynamique d'innovation et d'amélioration continue. »
- ▶ « Être une entreprise éthique et responsable, qui s'engage tant au niveau social et sociétal qu'au niveau environnemental et qui est à l'écoute de ses employés et proche de ses clients. »



Entreprises labellisées au 15/07/2020

Si vous avez l'excellence à cœur, devenez une entreprise Alsace Excellence !
Contact : line.dillenseger@adira.com - Plus d'informations : www.excellence.alsace

Directeur de publication : Vincent Froehlicher
Rédaction : Philippe Armengaud, Yasmina Azibi, Zoubida Bahmani, Line Dillenseger, Monique Jung, Mathilde Lafaye, Sébastien Leduc, Damien Noacco, Sigrid Périn, Alexandre Rigaut, Lilly Schild

Relations avec les prestataires : Sigrid Périn, Amandine Wack
Mise en page : Studio Lapointe, 06 76 71 63 29
Impression : 3MA Group, Rouffach, 03 89 49 59 45
ISSN : 1161-3394
Abonnement : Contactez l'ADIRA - alsace@adira.com

adira[®]
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

70^{ans} en 2020

Siège social : Parc des Collines - 68 rue Jean Monnet - F-68200 Mulhouse - Tél. +33 (0)3 89 60 30 68
Pôle Bas-Rhin - Strasbourg Eurométropole : 3 quai Kléber - « le Sébastopol » - F-67000 Strasbourg - Tél. +33 (0)3 88 52 82 82
Pôle Marque Alsace : Château Kiener - 24, rue de Verdun - F-68000 Colmar - Tél. +33 (0)3 89 29 81 45
www.adira.com - www.marquealsace.com - [f ADIRA.Alsace](https://www.facebook.com/ADIRA.Alsace) [@ADIRA_Alsace](https://www.instagram.com/ADIRA_Alsace) [in ADIRA](https://www.linkedin.com/company/adira)